

Communiqué de **Presse**

Plan de prévention du bruit dans l'environnement du réseau routier : consultation publique du 17 juin au 17 août

Le Conseil départemental de la Nièvre réalise à partir de 2024 la troisième échéance de son Plan de prévention du bruit dans l'environnement du réseau routier (PPBE). Comme le prévoit la loi, ce plan est soumis à deux mois de consultation du public ; celle-ci se déroulera du lundi 17 juin au samedi 17 août.

En application de la directive européenne 2000/49/CE du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, et de sa transposition en droit français, le Conseil départemental de la Nièvre a identifié les zones bruyantes liées à son réseau routier et établi un projet de Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) concernant les routes départementales dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules.

Ce projet est soumis à la consultation du public pour une période de deux mois du lundi 17 juin au samedi 17 août 2024.

Cette troisième échéance du projet de PPBE (la première a été validée en 2016) sera consultable à compter du 17 juin sur le site internet du Conseil départemental à l'adresse : <https://nievre.fr/cadre-de-vie/amenagement-developpement-territoires/deplacements-et-mobilites/le-plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement/>

Elle le sera également à l'accueil de l'Unité territoriale des infrastructures routières (UTIR) du Val ligérien, rue du 8-Mai-1945 à Varennes-Vauzelles, aux jours ouvrés, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

Le public pourra présenter ses observations via un formulaire sur registre ouvert à cet effet sur place, ou par courrier, ou par courriel à l'adresse suivante : ppbe@nievre.fr.

À l'issue de la procédure de mise à disposition, une note exposant les résultats de la consultation et la suite qui leur sera donnée sera intégrée au PPBE. Celui-ci sera ensuite publié sur le site internet du Conseil départemental.

La presse est invitée à relayer cette information sur ses supports avant le 17 juin.

Contact :

Laurent Joly / Chef du service Maîtrise d'ouvrage routière / 06 76 56 83 87